



LA MOBILITÉ, UN FACTEUR DÉTERMINANT DE L'ATTRACTIVITÉ DU LITTORAL

La qualité des mobilités contribue à l'attractivité des territoires de la bande littorale. Elle constitue un enjeu fort pour l'économie et le tourisme à l'échelle de la conurbation basco-landaise et les 337 000 habitants des aires de coopération territoriales du Sud Pays Basque, de Bayonne sud Landes et de Marennes Adour Côte-Sud.

Les phénomènes de congestion chronique des réseaux routiers, particulièrement durant la période estivale, génèrent de nombreux dysfonctionnements (pollution, nuisances, accidentologie, stress). L'image attractive de qualité de vie des territoires peut être, à terme, remise en question.

Les stratégies de mobilité durable portées par les collectivités (transport public, vélo, covoiturage, marche à pied, etc.) nécessitent des outils de connaissance objectivant la réalité des pratiques de déplacement toute l'année, et en particulier l'été, temps fort pour l'économie locale. La réalisation d'une enquête mobilité locale présentielle* portant sur tous les déplacements vient compléter l'enquête ménages déplacements menée durant l'hiver 2009/2010 (EMD).

* La population présentielle est constituée de toutes les personnes qui se trouvent sur le territoire au moment de l'enquête (CEREMA)

OBJECTIVER LES MOBILITÉS ESTIVALES POUR LES BESOINS DE L'ACTION PUBLIQUE

L'hétérogénéité et le peu de données sur les mobilités estivales ne permettent pas d'objectiver la réalité des déplacements l'été pour les besoins d'aide à la décision des politiques d'aménagement (infrastructures, urbanisme, tourisme, etc.).

La réalisation de cette enquête du 15 juin au 13 septembre 2015 donnera la connaissance nécessaire à la mise en place des actions de mobilité au bénéfice de l'économie touristique et de l'attractivité du territoire. ■

© CDT64



Les financeurs :



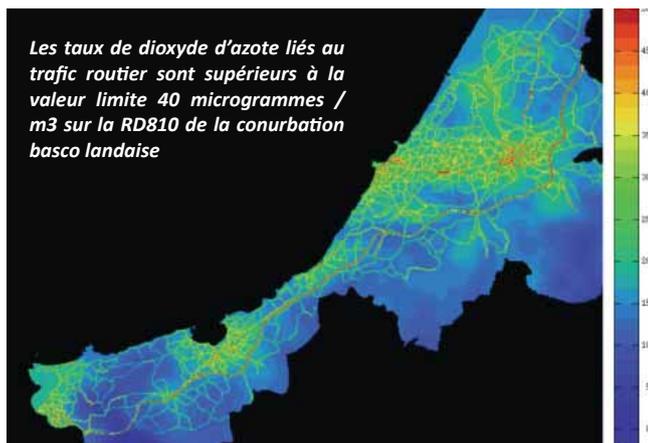
POURQUOI UNE ENQUÊTE ?

Mieux organiser les déplacements entre les agglomérations à l'échelle du bassin de vie

Identifier la réalité des échanges estivaux (à l'échelle locale, transfrontalière, avec le Pays basque intérieur) est une étape indispensable pour bâtir un système de mobilité multimodal facilitant l'organisation des déplacements pour un seul et même bassin sur la période estivale de forte fréquentation.

Dans un contexte territorial d'optimisation et de recentrage des politiques publiques, la mise en partage de la connaissance des mobilités estivales complétera l'information nécessaire pour le dimensionnement des projets de transports publics (organisation des offres de transports, calibrage des ouvrages de parking relais,...) mis en place par les autorités organisatrices de transports.

La coordination des réseaux de mobilité en sera renforcée avec une conurbation littorale regroupant sur 60 km, 3 réseaux de transports urbains contigus (Sud Pays Basque, Syndicat des transports Côte basque - Adour, MACS) associés aux autres offres (régionales, départementales).



Source : Synthèse Aircaq avril 2014 surveillance qualité de l'Air sur l'unité urbaine du BAB (64,40) extrait des mesures en concentration en dioxyde d'azote NO2

Aider à réinterroger le rôle des infrastructures dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération bayonnaise

La connaissance des échanges (origine-destination) sur les principaux axes routiers (RD810, RD 932, etc.) sera un appui à la clarification de leurs fonctions (desserte locale, échanges interurbains, transit, etc.). Ces résultats serviront à la définition d'une hiérarchisation de l'armature du réseau viaire en lien avec les enjeux d'aménagement urbain. Il s'agit d'une des actions prioritaires du PDU. L'enquête sera menée par le Syndicat des Transports de l'Agglomération bayonnaise à (STACBA) l'été et l'automne 2015.

Répondre aux préoccupations environnementales et à la lutte contre l'insécurité routière

Dans la continuité des Lois du Grenelle de l'Environnement, du Plan Climat et de la transition énergétique, il s'agit de promouvoir

une mobilité décarbonée réduisant l'impact de la pollution des transports sur l'environnement, y compris dans les déplacements touristiques. La réduction de l'insécurité routière est de mise, celle-ci étant six fois supérieure sur le littoral qu'en zone rurale dans le département (accidentologie corporelle).

Les données de l'enquête serviront à établir un bilan de la consommation énergétique et des pollutions engendrées par les déplacements de façon à construire les solutions alternatives nécessaires. Elles contribueront également à mieux comprendre la surreprésentation de l'accidentologie à partir des pratiques de



L'enquête estivale aidera à définir le potentiel de report modal de la route vers les transports collectifs - Source : AUDAP

mobilité répertoriées.

Objectiver les impacts de la mobilité sur l'attractivité et l'économie touristique

Au-delà des enjeux environnementaux, le temps perdu dans la saturation du réseau routier peut avoir un impact négatif à long terme sur l'attractivité et l'économie touristique de la bande littorale.

Il s'agira de quantifier et d'objectiver les impacts « négatifs » des conditions de mobilité (notamment sur les conditions de circulation ou l'absence d'alternatives multimodales) en période estivale qui est un temps fort des territoires pour l'activité économique et touristique. Ces situations peuvent véhiculer une image négative pour des territoires touristiques à l'heure du développement de l'écomobilité dans toutes les métropoles. ■

Répartition par type de territoires du taux d'accidents pour 1000 habitants entre 2007 et 2011

Unités urbaines	8,3	Coût de l'accidentologie : Pour un tué : 1,194 million d'€ Pour un blessé hospitalisé : 125 K€ Pour un blessé léger : 5160 €
Zones rurales	2,2	
Littoral	12,5	
Montagne	2,7	
Pyrénées-Atlantiques	6,9	

Sources : Données Baac - 2007 2011 - DDTM64 - Observatoire 64
Observatoire National interministériel de sécurité routière année 2006



Le temps perdu dans les congestions routières impacte l'attractivité du territoire, son image et ses ressources économiques - Source : AUDAP

UN PROJET PARTENARIAL

Les enquêtes mobilités estivales sur la bande littorale et rétro-littorale, sont réalisées sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'**Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées**. Cette mission est confiée à l'AUDAP par l'Etat (DDTM64) et les **autorités organisatrices de transport** (AOT : Région, CD64, CD40, MACS, CASPB).

Le **Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque-Adour** (STACBA) mène parallèlement les enquêtes circulation sur le périmètre de transports urbains en août et octobre 2015. Dans le cadre d'une convention partenariale et d'échange de données avec les AOT, le STACBA réalise pour un montant de 250 K€, les enquêtes circulation du PDU qui compléteront l'enquête estivale.

Le **Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement** (CEREMA) apporte son concours dans l'organisation de ce dispositif innovant.

L'**ADEME**, opérateur de l'État pour la transition écologique et énergétique, accompagne les collectivités locales dans cette mission.

Le travail de sondage sera assuré par des sociétés spécialisées désignées au cours du second trimestre 2015 après consultation. La mission sera menée durant l'été 2015 en collaboration avec les communes et institutionnels du tourisme **CDT64 et 40**, gestionnaires d'équipements et de réseaux : **ASF, SNCF, CCIPB, aéroport, conseils départementaux et forces de l'ordre**.

Une **convention partenariale** associant l'Etat, les 6 AOT avec l'AUDAP définit les modalités de financement et de partage des données entre les maîtres d'ouvrage. ■

L'ORGANISATION DES ENQUÊTES

La réalisation de l'enquête mobilité présente se déroulera du 15 juin au 13 septembre 2015 sur l'ensemble des territoires des 3 schémas de cohérence territoriale (Sud Pays basque, Bayonne Sud Landes, Marennes Adour Côte Sud) allant de Bariatou à Moliets.

Le dispositif comprend plusieurs enquêtes complémentaires :

- **une enquête dite « cordon »** avec l'organisation d'un périmètre d'étude aux points routiers stratégiques, dans les gares nationales et aéroport pour relever les origines-destinations des déplacements des populations (locaux en échange et transit).
- **une enquête qualitative** dite en « face à face » auprès de 3000 personnes sur les principaux lieux générateurs de flux (plages, musées, marchés, etc.) pour des indications précises sur leurs déplacements.
- **des comptages automatiques** des circulations routières et cyclables ainsi que des mesures pour objectiver les temps de parcours entre les principaux pôles.

Pour tout renseignement : AUDAP, r.mathey@audap.org - tel. 05 59 46 50 14

LES PREMIERS RÉSULTATS À LA FIN DE L'ANNÉE

Les premiers chiffres de fréquentation seront connus fin 2015. La publication d'un rapport d'analyse interviendra début 2016 de façon à alimenter parallèlement les projets de mobilité multimodale et de planification des différentes autorités organisatrices de transports (transports publics interurbains, périurbains et locaux).

Plan de financement :

Enquête mobilité estivale :

Montant total TTC	État	Région Aquitaine	Conseils Généraux 64/40	ADEME	MACS, CASPB *
445 k€	210 k€ (47%)	23 k€(5%)	70 k€ (16%)	90 k€ (20%)	52 k€ (12%)

Enquête mobilité PDU : 250 K€ sous maîtrise d'ouvrage du STACBA (dont 17 K€ de l'ADEME),* mise à disposition données PDU par convention partenariale avec STACBA



Source : CEREMA



Source : AUDAP



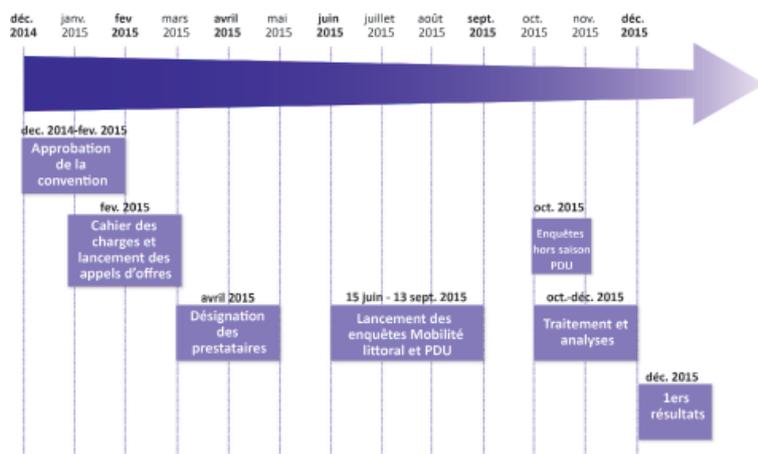
Source : AUDAP



Source : CDT 64

Les enquêtes coupleront enquête qualitative auprès des publics (rues commerçantes, plage, ...) enquêtes cordons qualitatives sur les déplacements effectués en gare, aéroport et sur réseau routier-autoroutier.

Planning :



Les partenaires techniques :

